# L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

DIMANCHE MATIN, 4 SEPTEMBRE.

## FEUILLETON.

# MARTIN GIL.

CHRONIQUE DU TEMPS DE PHILIPPE II

PAR

MANOEL FERNANDEZ Y GONZALEZ.

DEUXIÈME PARTIE.

A TEL ROI, TEL SECRÉTAIRE.

— 1578 —

LX

DEUX ANCIENNES CONNAISSANCES.

Suite —

Le jour approche, Inès, et ses crimes [illegible] appellent la punition sur sa tête. — Si [illegible] ne m'avait pas blessé, s'il ne m'avait pas abandonné, Anton Gil, ou plutôt don Gaston de Silva serait encore à Paris.

— Eh quoi! le bourreau de Paris!...

— Oui! je passai deux mois entre la vie et la mort, dans un hôpital; je me rétablis enfin et je courus à Grenade. Là je le cherchai inutilement: le palais était fermé et abandonné; les maisons de Fatima et d'Ali Faéla occupées par la justice. Je ne rencontrai pas un seul Maure dans [illegible] perquisitions. Alors, au désespoir, j'en[illegible] tenais la croix de diamants de ma mère, et avec son produit je pris la route de Paris à la recherche d'Anton Gil. C'était ma dernière ressource; je lui racontai ce qui m'arrivait et il me dit:

« Puisque doña Isabel vit encore, il faut que je retourne en Espagne. C'était la première fois que je l'entendais prononcer ce nom au bourreau. Il faut que j'y retourne aussi pour faire cesser tes souffrances.

En vain je le priai de m'expliquer ces paroles; Anton demanda un congé, mit un autre à sa place, et nous partîmes; nous sommes arrivés aujourd'hui à Madrid, voilà tout ce que je sais.

— Mais nous ne nous séparerons plus?

— Qu'en sait-on! exclama Ben-y-Aschem, l'infortune n'a cessé de me poursuivre jusqu'à présent.... J'ai perdu confiance. Mon seul espoir est de chercher Martin, de le tuer ou de mourir moi-même.

— Mourir! et moi.... et notre enfant?

— Tu es noble et riche, Inès.... notre enfant a un nom qu'avec de l'argent tu pourras faire réhabiliter.... le nom de mon père. Moi une fois mort, tu peux encore être heureuse?

— Oh! mon Dieu! dit Inès en sanglotant, est-ce pour cela que je soupirais après ton retour?

— Je crois que tous nos malheurs proviennent de ce que nous nous sommes aimés.

— Quoi qu'il en soit, je me séparerai s'il le faut de mon père, et je te suivrai.

— Ton père est, à ce que j'ai pu en juger, [illegible] pour apprécier l'étendue de mon malheur.

— Et moi, je suis assez forte pour suivre mon époux, quel que soit le sort qui lui est réservé. Je te suivrai partout, si mon père nous chasse de chez lui.

— Je ne sais quel pressentiment fatal me poursuit.... N'as-tu jamais songé à l'Inquisition, Inès?

— A l'Inquisition! Mon Dieu, qu'avons-nous de commun avec l'Inquisition?

— Je ne sais.... mais un vague pressentiment.... Remplis-tu exactement tes devoirs religieux?

— Moi! mais oui.

— As-tu des ennemis?

— Des ennemis! Je n'ai jamais fait de mal à personne.

— Mais Martin Gil.... N'as-tu pas vu Martin Gil à la cour?

— Il a demeuré chez lui avec ma sœur Violante.

— Violante, où est-elle?

— Mon père s'est opposé à son mariage avec Martin et lui a fait prendre le voile au couvent de Santo-Domingo. Nous venons de la voir à l'instant.

— Ton père s'est opposé aux désirs de Martin? Voilà votre ennemi.... ennemi implacable qui, quand il ne peut se venger par le poignard, en appelle à la [illegible].... C'est cela.... Il faut fuir, Inès.... à l'instant.

— Fuir! et comment?

[illegible]

— Oh! vous aussi.... dit Inès.

Alors on entendit sonner vivement à la [illegible]. Le sang se glaça dans les veines de [illegible] et elle resta muette de terreur.

[illegible] le vieux Miguel se lança dans l'appartement.

Le saint office frappe à notre porte, [illegible] Miguel terrifié.

— Le saint office! murmura don Gaston; [illegible] sommes-nous trop tard!

La cloche résonna de nouveau.

— Eh bien! ouvrez, dit résolument don Gaston. Puisqu'il le faut, nous reviendrons aux bons temps de notre jeunesse. N'entendez-vous pas! Ouvrez à l'Inquisition!

Miguel ne bougea pas.

— Allez ouvrir! exclama don César.

La cloche résonnant pour la troisième fois, [illegible] le vieux serviteur sortit à pas [illegible] de la pièce.

— Vite, don César, donnez-moi votre [illegible] vos papiers, vos bijoux.

Don César sortit.

— Et vous, doña Inès, rassérénez votre [illegible] essuyez vos larmes.... [illegible]

[illegible]

— Mais par où vous échapperez-vous?

— Par un balcon.

— Ils sont bien hauts!

— Bast! j'ai sauté quelquefois de plus haut.... donnez-moi cela.

— Prenez, dit don César, en lui remettant le coffret. Vous trouverez dedans une lettre adressée, en Flandres, au colonel don Alonso de Zúñiga: faites-la remettre à son adresse. Maintenant, [illegible]

Don Gaston embrassa Ben-y-Aschem, [illegible] regard attendri sur Inès, serra la main de Miguel, et suivit don César.

Prenez ce manteau, cette épée, ce bonnet, dit don César, en lui remettant ces objets, et ajouta, après avoir ouvert le balcon: et sauvez-vous, si vous pouvez.

Et sans s'arrêter à voir le résultat, il ferma le balcon et fut à la rencontre du saint-office.

— Votre Excellence est-elle le comte de Carta-ojal? lui dit un familier.

— C'est moi.... Qu'y a-t-il pour votre service?

— Sous peine d'excommunication, et d'ordre du saint-office, réunissez tous ceux qui demeurent dans votre maison.

Don César fit transmettre cet ordre, et peu après doña Inès, Ben-y-Aschem et la [illegible], au nombre de trois [illegible] et deux suivantes, étaient devant le familier.

— Au nom du saint tribunal de l'Inquisition, dit-il en exhibant un ordre écrit, je vous arrête, vous le très noble comte de Carta-ojal et votre fille, doña Inès de Sandoval!

— Voilà mon épée, caballero.... et voici ma fille, dit-il, en prenant Inès par la main.

Le familier s'étonna que le comte ne lui adressât aucune question.

— On vous accuse, señor, vous, d'avoir renié Dieu pendant votre captivité, et votre fille de judaïsme.

— Le saint tribunal de la Foi, qui ne se trompe jamais, saura reconnaître notre innocence.

Le familier parcourut de nouveau son mandat d'arrêt:

— Y a-t-il parmi vous, dit-il, quelqu'un du nom de Juan Garces?

(A continuer.)

## VAPEURS


### COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Service des Paquebots-Poste de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New-York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

PEREIRE, capt. Duchesne, Samedi, 3 sept.
LAFAYETTE, capt. Rousseau, Samedi 17 sept.
VILLE DE PARIS, capt. Surmont, Samedi 1er oct.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarie, Samedi 15 oct.

PRIX DU PASSAGE (compris le vin) payable en or ou son équivalent en papier.

POUR BREST OU LE HAVRE:
Première cabine, $140. Seconde cabine, $75.

POUR PARIS:
Y compris le billet de chemin de fer délivré à bord.
Première cabine, $145. Seconde cabine $78.
Les bagages seront marqués pour Paris.
Soins médicaux gratuits.
On peut obtenir [illegible], à la Nouvelle-Orléans, les billets de passage pour France, en s'adressant au soussigné, au lieu d'écrire ou de télégraphier à New-York.
8 nov. L. GRAND & CIE, agent, rue Carondelet, 15.

### BRÊME.

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

Service des Steamers entre BRÊME et la NOUVELLE-ORLÉANS, avec escale au Havre, à Southampton et à La Havane.

Les beaux steamers à hélice de LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier en septembre prochain.

Ils toucheront, en allant en Europe, à La Havane et au Havre, et en revenant, à la Havane et à Southampton pour recevoir et débarquer les passagers et le fret.

Les jours de départ seront désignés plus tard.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans—
Premières cabines ..... $150 en or.
Entrepont ..... [illegible]
De la Nlle-Orléans ou de la Havane à Southampton, au Havre ou à Brême—
Premières cabines ..... $170 en or.
Entrepont ..... [illegible]

Les billets de passage de Brême ou du Havre à La Havane ou à la Nlle-Orléans seront délivrés par le soussigné.

Les steamers de la ligne entre New York et Brême partent tous les JEUDIS et SAMEDIS, et ceux de la ligne entre Baltimore et Brême tous les DEUX MERCREDIS, touchant à Southampton [illegible] billets de passage au bureau du soussigné.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER, Agent,
21 mai—1an No. 42, rue Union.

### Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

CRESCENT CITY ..... Capt. Geo. L. Norton
SHERMAN ..... Capt. [illegible]
GEN'L MEADE ..... Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES ..... Capt. Geo. H. Smith,
MISSISSIPPI ..... Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS ..... Capt. [illegible]
[illegible] ..... Capt. H. S. Quick
EMILY B. SOUDER ..... Capt. [illegible]

Partant de New York tous les samedis.

Le steamer

CRESCENT CITY,

[illegible], Commandant,

Partira de son wharf en face de la rue Jefferson le SAMEDI, [illegible] heures P. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements,
Chambres ..... $30 00.
Entrepont ..... 25 00.

[illegible]

Pour fret ou passage, s'adresser à
LOW & LUDWIGSEN,
Rue de la Commune, No. 190.

### Pour New-York, directement.

Ligne de Steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des Steamers suivants:
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
MARIPOSA,
[illegible].

Le steamer
MARIPOSA,
[illegible], commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, [illegible] heures P. M.
Passage ..... $50.
Cette compagnie [illegible] des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet, No. 41.

### Pour Fort Adams.

Bi-Hebdomadaire.

Pour Fort Adams, Bayou Sara, [illegible] et Madisonville.

WADE HAMPTON,

[illegible]

SINNOTT & ADAMS, [illegible]

Pour la Côte et Donaldsonville. Trois voyages réguliers par semaine. LA BELLE. [illegible]

J. FENIMORE, Agent, 1er sept. Coin Nouvelle Levée et Canal.

### POUR LA COTE ET BAYOU SARA.

Bi-Hebdomadaire.

Le bateau de la malle
W. S. PIKE,
J. J. Brown, capitaine,
S. S. Streck, commis.

Jours de départ, tous les LUNDIS soir, à 5 heures, et tous les VENDREDIS matin, à 10 heures. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à JOHN JANNEY.

Encoignure des rues Delta et Commune. Un commis recevant est constamment sur la levée pour recevoir son fret. 11 août.

### La Côte et Baton Rouge.

Le nouveau bateau
ST. JOHN,
W. B. Greathouse, capitaine,
J. A. Comstock, commis,

Laissera la Nouvelle-Orléans pour Baton Rouge tous les MERCREDIS matin, à 10 heures, et tous les SAMEDIS soir à 5 heures. A son retour, à la Nouvelle-Orléans, il fera la Côte le jour, descendant tous les LUNDIS et VENDREDIS. Un commis est constamment sur la Levée pour recevoir son fret.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
E. O. MELANCON,
9 janv. No 11 Conti.

### Pour Bayou Sara.

Pour Bayou Sara et les débarcadères intermédiaires.

Le bateau à vapeur "BART ABLE," capt. N. B. Baranco, commis Allen Jamel, partira de la Nouvelle-Orléans tous les MARDIS, à 5 heures du matin et tous les VENDREDIS, à 5 heures de l'après-midi. Retour: il partira de Bayou Sara tous les MERCREDIS et SAMEDIS, SOIR.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
SINNOTT & ADAMS, agents,
7mars Au No. 2 du Commercial Place.

### La Côte et le Bavou Lafourche.

Bateau régulier de la Côte et du Bayou Lafourche
FLICKER,
Jos. F. Ancoin, capitaine, P. A. Clark et N. Z. Dupuis, commis.
Partira de la Nlle-Orléans tous les MARDIS matin à 10 heures, et tous les VENDREDIS soir à 5 heures.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord.
Un commis recevant est toujours sur la Levée [illegible]

### Pour l'Eté.

Ligne du M. et de la N. O. Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le beau bateau
ABITA,
de la malle des Etats-Unis, fin marcheur et à basse pression, [illegible] partira pour les susdits ports les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures du matin, les MARDIS, les MERCREDIS, les VENDREDIS et les SAMEDIS, à l'arrivée du convoi de 3 heures de l'après-midi.

[illegible]

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi qui précèdera celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera suspendu en temps de mauvais temps. [illegible]

L'Abita ira, pour le moment, à l'Old Landing, sur la rivière Tchefuncta.

COHEN M. SORIA,
7juin Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.

### Excursion le Dimanche.

POUR MANDEVILLE, LEWISBURG ET MADISONVILLE.

L'élégant bateau à vapeur, fin marcheur et à basse pression, CAMELIA, ayant ses roues sur le côté, sous le commandement du capitaine Miller, commencera ses excursions régulières du DIMANCHE, en se rendant aux lieux susdits, à partir du 5 courant. Il quittera son wharf du Lac à l'arrivée du train des chars de sept heures du matin et sera de retour dans la même soirée, à temps pour que les passagers puissent prendre le train des chars de sept heures P. M. pour revenir en ville.

Prix de la traversée, aller et retour, une piastre et vingt-cinq cents.

Pour plus de détails, s'adresser à
COHEN M. SORIA,
11mai Nos 18 et 20, rue de l'Union.

### POUR L'ETE.

M. & N. O.—Ligne de steamers de la malle des Etats-Unis.

Pour la Baie St-Louis, Passe Christian et Mississippi City.

Le beau steamer CAMELIA, fin marcheur et à basse pression, commandant J. C. Weaver, commencera ce service régulier, le VENDREDI, 27 du courant. Il partira, à l'arrivée des convois du chemin de fer Pontchartrain, comme suit:

Les lundis, convoi de midi.—Les mercredis, convoi de midi.—Les vendredis, convoi de midi.—Les samedis, convoi de 11 heures du matin.

Retour: Il quitte la Passe Christian, les mardis et les jeudis, à 5 heures du matin; les vendredis et les samedis soir.

Il ne sera positivement pas reçu de fret après le départ du convoi de [illegible] heures du matin. Les voyageurs seront réguliers, à moins de mauvais temps et de besoins.

COHEN M. SORIA,
2juin Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.



## Médicaments.

# NEW-FOUNDLAND BITTER.

VOILA deux ans que le Newfoundland Bitter a été lancé dans le commerce, et l'accueil sympathique que lui a fait le public nous satisfait complètement. Les certificats de guérisons obtenues par cette liqueur sont très nombreux, et nous sommes très heureux de n'avoir épargné ni notre temps ni notre argent, pour rendre populaire un bitter qui rend de si grands services.

Les propriétés du Newfoundland Bitter sont bien déterminées, il maintient d'abord la

### Santé intacte et florissante

chez ceux qui en font un usage régulier.

Boire sans soif et souvent est devenu une habitude en Amérique, et il faut toujours tenir compte des habitudes.

Les hygiénistes, les médecins et les savants de tous les pays et de tous les temps sont unanimes pour recommander de ne boire que pendant les repas et surtout de ne pas absorber des liqueurs alcooliques entre les repas.

L'alcool, disent-ils, tue à la longue, et les buveurs de brandy, de whisky et de tant d'autres liqueurs fortes ou frelatées sont aussi sûrs d'abréger leur vie que l'insensé qui prendrait tous les jours une dose

### D'Arsenic ou d'Acide Sulfurique;

mais comme le danger n'est pas instantané, l'habitude, cette seconde nature, vous conduit à la barre. Les affaires, dit-on, sont impossibles sans boire un coup.

Que de commerçants qui ont déployé, pendant 15 ou 20 ans, une grande activité d'esprit, et qui, par leur travail ont réussi à amasser une grande fortune et ne peuvent pas en jouir, parce qu'ils ont contracté la funeste habitude de boire. Alors qu'ils sont riches, ils tombent malades, leur estomac est brûlé, ils ont des crampes d'estomac, des vomissements le matin, des faiblesses, et alors une maladie se déclare qui les emporte encore jeunes et au moment où ils auraient pu jouir en repos des agréments que donne la fortune. Et, en le conduisant au cimetière, les amis qui l'accompagnent à sa dernière demeure disent: "C'était un honnête homme, laborieux, riche; mais il s'est tué en buvant."

### Se tuer en buvant! voilà le mot de la fin.

A ceux donc qui ne veulent pas se tuer en buvant, nous dirons: Cessez de boire des liqueurs fortes; buvez une liqueur saine, hygiénique, qui réparera vos forces, augmentera votre appétit, facilitera vos digestions et entretiendra l'harmonie dans votre corps. Changez vos trop funestes habitudes. L'alcool est votre ennemi, et vous êtes sûr de succomber sous ses coups. Buvez pendant huit jours du Newfoundland Bitter, et nous sommes tellement sûrs que vous vous en trouverez bien, que vous en ferez votre liqueur préférée; car le Newfoundland Bitter flatte le goût, relève les forces et entretient

### l'estomac en très bon état.

Ainsi donc, que les personnes bien portantes, qui veulent conserver leur santé intacte et ne pas l'altérer insensiblement par l'abus des boissons alcooliques, n'oublient pas que le Newfoundland Bitter est une liqueur agréable, saine, hygiénique et fortifiante.

Le Newfoundland Bitter est aussi

### Le Bitter des Familles.

et les médecins qui commencent à en connaître les bons effets le recommandent constamment.

Que de fois dans une famille, n'est-on pas pris subitement par une légère indisposition, qui ne met pas la vie en danger, mais qui fait souffrir beaucoup. On se met à table sans appétit, ou éprouve des crampes d'estomac, ou est pris subitement d'une indigestion, ou à la migraine, de violentes coliques, des douleurs dans les reins, ou c'est tour à tour par les gaz, les enfants pleurent parce qu'ils souffrent du ventre, ou qu'ils ont trop mangé. Dans tous ces cas, et dans bien d'autres, qu'il serait trop long d'énumérer, ne négligez jamais de prendre un ou deux petits verres de

### Newfoundland Bitter

et vous serez surpris de voir la rapidité avec laquelle cette liqueur amène la guérison, c'est que le Newfoundland Bitter est un excitant énergique de l'estomac, réveillant toujours l'appétit, faisant cesser les crampes d'estomac et faisant taire les douleurs qui accompagnent la digestion, chez beaucoup de personnes, chez les Dames en particulier. Cette propriété efficace du Newfoundland Bitter est due au suc de plantes choisies et reconnues par les médecins comme stomachiques et apéritives, aussi les Dames et les enfants à appétit languissant et à digestions douloureuses feront bien de prendre un petit verre de Newfoundland Bitter avant et après les repas.

Quant aux propriétés toniques du Newfoundland Bitter, elles sont très énergiques, et il suffit d'en prendre pendant quinze jours pour que les personnes qui ont le sang pauvre et les nerfs excités en retirent le plus grand avantage. La force renaît, le sang devient riche, l'embonpoint revient, l'appétit est vif, les digestions faciles, le sommeil réparateur. Les dames et les jeunes filles, qui tous les mois éprouvent de violentes douleurs dans les reins et dans le bas ventre, seront immédiatement soulagées, si elles prennent du Newfoundland Bitter. L'énergie de cette liqueur produit dans ces conditions spéciales des cures vraiment merveilleuses.

Dans les campagnes où les

### Fièvres sont endémiques

et où les effluves des bords des rivières, et de l'eau qui croupit dans les bois sont si pernicieux, on devra combattre l'action d'un air vicié, et souvent d'une nourriture composée de viandes salées, par l'usage journalier du Newfoundland Bitter.

Dans les campagnes de la

### Louisiane, du Texas et du Mississippi,

rien ne peut remplacer le Newfoundland Bitter son activité tonique, excitante et fortifiante est vraiment remarquable, aussi la vogue de notre Bitter dans ces campagnes est-elle considérable et tous les jours nous recevons des témoignages de sa constante efficacité.

### C'est le Bitter du Sud,

c'est-à-dire des pays chauds, où le sang s'appauvrit vite, et où l'appétit disparaît rapidement. Les sueurs profuses, l'action d'un soleil brûlant et l'influence morbide du sol détériorent l'organisme, et pour lutter contre ces causes réunies de maladies, il n'est pas de meilleur remède que le Newfoundland Bitter; car nous ne saurions trop le répéter, son action comme stomachique et apéritive est puissante, et comme tonique héroïque. Or, toutes les maladies qui sont engendrées par la pauvreté du sang, la faiblesse du système nerveux et la perte d'appétit sont dans ces pays là les plus nombreuses.

M. JULES TARDOS, de la Nouvelle Orléans,
ET
MM. HOLT, MURRAY & CO., Mobile,
nos agents, le vendent par charetées au commerce.

On le trouve dans toutes les groceries en gros des deux villes.

Nos agents ont l'ordre de faire au commerce des conditions aussi favorables que possible.

Les caisses renferment une douzaine de bouteilles.

EDMUND DEXTER & SON,
49 & 51, Sycamore street,
CINCINNATI, OHIO.
1er avril—1an



PREMIER ETAT BI-ANNUEL
—DE LA—
Société d'Assistance de Bienfaisance mutuelles et d'Assurance de la Vie,
EN LOUISIANE.
— Du mois d'août 1868 au 30 juillet 1870—


| | |
|---|---|
| MONTANT reçu des porteurs de polices, comme membres | 47,365 75 |
| Montant reçu des porteurs de polices, en dépôt | 2,074 75 |
| Montant reçu des membres, pour assessments | 58,651 25 |
| Montant reçu provenant d'intérêt et dividende | 2,474 08 |
| Montant provenant de dédits | 2,201 75 |
| Pertes payées pour 21 décès | 46,567 00 |
| Frais de bureau (salaires, loyer, frais de poste, &c.), pendant deux ans | 12,927 12 |
| Commissions payées aux solliciteurs | 5,141 20 |
| Fournitures de bureaux, annonces et impressions | 2,396 31 |
| ACTIF— | |
| En caisse | 12,305 59 |
| Dû par des membres pour assessments, et en voie de recouvrement | 5,025 00 |
| Effets à recevoir garantis par hypothèque | 5,500 00 |
| Actions du chemin de fer Crescent City | 8,865 00 |
| Actions du chemin de fer de Carrollton (Evaluées actuellement à $6,200 00.) | 7,640 00 |
| Actions du ch. de fer Canal et Claiborne (Evaluées actuellement à $5,520 00.) | 5,216 25 |
| Mobilier du bureau | 1,081 86 45,726 95 |
| | 112,767 58 112,767 58 |

JNO. DAVIDSON, Président.

L. N. MARKS, J. CAULFIELD, WM. COOPER, } Comité de finances. 31 juil—15f


### COMPAGNIE MOUND CITY
d'Assurance Mutuelle de la Vie,
DE ST-LOUIS, MISSOURI.

OFFICIERS DU BUREAU DE LA LOCALITÉ
JAMES J. O'FALLON, Président,
H. M. BRITTON, Vice-Président,
S. W. LOMAX, Secrétaire,
H. S. RETH, Assistant-Secrétaire,
C. O. McHATTON, Agent Général,
W. E. HARVEY, Archiviste.

DIRECTEURS:
James J. O'Fallon, James H. Lucas,
L. A. Hatch, T. A. Russell,
A. M. Britton, James Lupe,
A. R. Garrison, J. M. Harney,
A. M. Waterman.

Agence en Louisiane—No 33, Carondelet.

AU PREMIER.
OFFICIERS DE LA SUCCURSALE EN LOUISIANE:
C. H. MOUTON, Président,
E. T. MERRICK, Vice-Président,
B. B. SIMMES, Secrétaire et agent d'Etat.
MEDECINS-INSPECTEURS:
J. N. FOLWELL, M. D. J. B. RITCHIE, M. D.
DIRECTEURS EN LOUISIANE:
James Jackson, Octave Voorhies,
E. T. Merrick, F. H. Hatch,
Robert Hare, C. H. Mouton,
Thos. Fitzwilliam, L. A. Wiltz,
B. B. Simmes.

Cette Compagnie émet toute espèce de police d'assurance de la vie, lesquelles ne sont pas forfaites après un 1er paiement annuel.
8avril—1an



### BONNIN & ESCUDIER
Sugar-Train.

[illegible] le 20 Juillet 1869.

CE nouveau [illegible] appareil à faire le sucre, a reçu l'approbation générale à la dernière foire d'[illegible] [illegible] par les ordres déjà reçus; placer [illegible] système pour le fait qu'il coûte moins [illegible] que tous pour le faire fonctionner [illegible] d'un combustible [illegible]

Agent à la Nouvelle-Orléans, M. [illegible], No. 31 rue Toulouse, où l'on pourra obtenir toutes les informations nécessaires, ainsi que les pamphlet contenant les différentes grandeurs, les prix et conditions. Les commandes laissées chez lui recevront [illegible]

Aux Planteurs possédant ou ne possédant pas de moulin à coton.
COTON PASSÉ AU MOULIN POUR LA GRAINE.

UNE machine à huile de graines de coton est attachée à notre magnifique moulin à vapeur. Nous fournissons, gratis, des sacs pour le transfert des graines de coton, et passons le coton au moulin pour la graine seulement.

Nous avons l'intention de faire en sorte que les planteurs possédant des moulins trouvent leur intérêt à nous expédier les graines dans la saison de la cueillette, et à ceux qui ne possèdent pas de moulins, nous pouvons montrer une économie de $5 à $10 par balle que nous passons au moulin.

Nous fournissons la toile, d'emballage et les attaches aux prix cotés. Nous nous servons des moulins de Dr. Brua & Co et de E. Carver & Co. Nous référons les planteurs aux négociants avantageusement connus à la Nlle-Orléans.

SEELYE & TAYLOR.
Bureau, No 65 de la rue Carondelet—Fabrique, au coin des rues Front et Notre-Dame.
17juillet—6m.

# J. J. ALBERT,
30....Rue de Chartres....30
Encoignure Douane,
A toujours en main un grand assortiment de
CHAPEAUX,
de tout genre:
Feutre, Laine, Paille, Campêche, &c., &c.
Convenable pour le détail de la ville et celui des marchands de la campagne. 6janv—1an.

### JULIUS LOEFFLER,
(Successeur de CHARLES LOEFFLER.)
POSEUR DE TUYAUX DE GAZ
ET FABRICANT
D'Installations de Gaz, etc.—Dépôt de la manufacture de Tucker.
CANDELABRES, &C., EN FER FONDU.
No. 174, rue de Chartres, ent. St-Louis et Toulouse
25 avril—1an Nouvelle-Orléans.

### Pour économiser le travail et avoir de grandes récoltes,
EMPLOYEZ DU
SUPERPHOSPHATE DE NOIR ANIMAL
ET DU
NOIR ANIMAL PULVÉRISÉ
DE STERN.
LES INCOMPARABLES ENGRAIS.
NOIR ANIMAL de tous les degrés constamment en magasin.
LOUIS STERN & BROS., Fabricants.
Bureau, No 18 de la rue de Chartres
17 oct—1an v&o

### F. GONTHIER,
— a transporté son —
ETABLISSEMENT DE TAILLEUR,
— Au No —
43..........de la rue St. Charles..........43
Vis-à-vis l'Hôtel.
Où il est prêt à recevoir ses anciens clients dont il exécutera les commandes à des prix réduits.
17 nov—1an

### CHANGEMENT DE DOMICILE,
IMPRIMERIE DE LOUIS MARCHAND,
No 123 Rue de Chartres,
(Bâtisse de l'Hôtel St Louis)
Impressions en tous Genres.
—PRIX MODÉRÉS—
Le "Job Office" vient de recevoir des caractères nouveaux et très variés. 1er août

Bureau de Change et de Monnaie.
BRUNO & WARNER,
148 rue Gravier, près de la rue St. Charles.
PAYENT les prix les plus élevés pour toutes monnaies en or, argent, lingots et billets américains ou étrangers. Achètent et vendent les bons du gouvernement, les actions et les billets de commerce. Tirage à vue et drafts sur New York et toutes les principales villes d'Europe, par [illegible] à la convenance [illegible]

### La célèbre nouvelle Machine à Coudre de Singer, pour les familles.
Le succès est la meilleure preuve de supériorité.
PLUS de trente un mille de ces machines ont été vendues du 1er janvier au 1er juillet 1869. Ce nombre excède celui qu'ont vendu toutes les autres Compagnies de machines à coudre.
Si chaque machine ne satisfait pas l'acheteur, la maison en remboursera le prix d'achat.
WM. E. COOPER & CO.,
Au No 7 de la rue du Camp, Nlle-Orléans.
mars 6m

### J. J. HEALY
Tailleur de pierres et paveur.
GRAND CHOIX DE
Pierres allemandes et de North-River—Marches d'escalier et seuils en granit—Pierres plattes et dalles en marbre.
Prompte exécution de tous ordres laissés à la boîte 28, Mechanic's Exchange, No 10 rue Union, ou au chantier de pierres, coin Magnolia et Erato. Aussi, pavages briqués. 27 juin—6m

### GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans.
PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands, Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. E. Girardey & Co. Les ordres qui y [illegible] déposés seront exécutés à toutes les heures du jour. [illegible]

LE CÉLÈBRE
# FOURNEAU DE CUISINE
—DE—
P. P. STEWART,
GRIL MOBILE.

LE FOURNEAU DE STEWART qui, jusqu'à ce jour, a conservé sa supériorité, est présenté aujourd'hui au public avec UN GRIL MOBILE et un PORTE-CENDRES, qui y ont été ajoutés. On a reconnu que sous le rapport de l'économie et de l'utilité, que le FOURNEAU STEWART surpassait tous les autres. Le NOUVEAU GRIL augmente de beaucoup la capacité du four, double presque la capacité des tuyaux et, quand on nettoie le gril, la poussière ne peut pas s'échapper. Le véritable fourneau Stewart porte, sur la plaque du foyer, le nom de P. P. Stewart.

FULLER, WARREN & CO.,
Seuls fabricants, à Troy, N. Y.

A vendre par
E. B. HOGAN,
No 25 de la rue du Canal.

Où on peut voir, tous les jours, fonctionner le fourneau. 17 févr

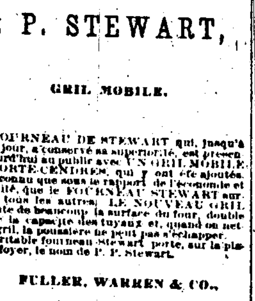

Une preuve éternelle de la grande supériorité du
"CHARTER OAK"
SUR TOUS LES AUTRES FOURNEAUX DE CUISINE.
LISEZ CECI:
Un "Charter Oak" qui a servi pendant 13 ans tous les jours.
Nouvelle-Orléans, 9 août 1869.

JE certifie que j'ai acheté de RICE BROS & CO., en 1856, le PREMIER FOURNEAU "CHARTER OAK" qu'ils aient vendu. On s'en est servi chez moi tous les jours depuis cette époque—c'est-à-dire plus de treize ans. Je recommande avec plaisir le fourneau "CHARTER OAK" à toutes les personnes qui tiennent maison. C'est le meilleur qui ait été fait. Je suis sûre qu'aucun autre n'aurait autant duré.
MME L. F. FOSTER,
No 121 de la rue Washington, Nlle-Orléans.

Ce même fourneau a été exposé à la Foire de l'Etat de la Louisiane en 1869. Plus de 20,000 personnes ont été convaincues qu'aucun autre fourneau n'aurait pu durer aussi longtemps et être aussi utile pendant treize ans.

LE CELEBRE FOURNEAU "CHARTER OAK"
—Est en vente chez—
OEMICHEN & POTHIER,
Importateurs et Marchands de Quincaillerie étrangère et américaine,
Encoignure des rues Bienville et Vieille-Levée, et No 99, Vieille-Levée.
5 oct—1 an

### "BRILLIANT" DE BUCK.

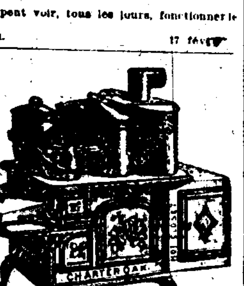

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la cuisson du pain.

PLUS DE 500,000
Sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:
PREMIER PRIX, en 1866, à la Foire de St-Louis;
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis;
MEDAILLE EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.
Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No
49.....RUE DU CAMP.....49
Et achetez un "BRILLIANT."
H. HALLER.
Dépôt de spécimens et salle de vente, au No 49 de la rue du Camp.
Où l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.
17 sept—1 an v&o



### FREDERICKSON & HARTE,
Pharmaciens et Chimistes.
AU No 139 DE LA RUE DU CANAL,
Bâtisse Touro.
ONT constamment un assortiment complet et frais de
Drogues et Médicaments,
Produits chimiques purs,
Verrerie, Sangsues,
Parfumerie française, de choix,
Savons, Brosses, Peignes,
&c., &c., &c., &c.

Ayant conclu des arrangements avec les premières maisons de France, d'Angleterre et d'Allemagne, qui nous enverront, pendant la saison prochaine, une grande variété de produits de leurs laboratoires, nous serons à même de remplir les ordres de notre clientèle.

Nous donnons à nos amis l'assurance que nous ne tenons que des articles de première qualité et que nos prix seront toujours aussi modérés que le permettront des articles de ce genre.

Nous avons, outre les produits que nous venons d'énumérer, un choix des

Instruments de chirurgie,
DE
Geo. Tiemann & Co.

Notre position d'agents de cette maison bien connue nous met à même de fournir aux médecins tout ce dont ils ont besoin. Ils trouveront leur avantage à venir examiner notre stock avant de faire leurs achats ailleurs.

Nous complétons en ce moment notre stock de
Médicaments patentés
FRANÇAIS,
AMÉRICAINS
ET ANGLAIS.

Car notre intention est d'avoir l'assortiment le plus varié de la Nlle-Orléans.

Etant les agents de maisons de New York, nous avons toujours un approvisionnement complet des

Préparations de Fougeras.
Comme on nous a confié la
SEULE AGENCE
—de la—
Compagnie de Vichy,
de France,
Et des propriétaires de la
Source d'Eaux amères,
—de—
FRIEDRICHSHALL,
en Allemagne,

Nous serons dorénavant à l'abri de la désagréable nécessité de tarder à remplir les ordres, ainsi que nous avons dû le faire dernièrement. La seule excuse que nous puissions présenter à nos clients à ce sujet, c'est que la vente de ces eaux célèbres à prix de telles proportions depuis six mois qu'il nous a été impossible, tout d'abord, de répondre aux nombreuses demandes qui nous étaient adressées.

Notre liste d'autres

Eaux Minérales
se compose des eaux connues sous les noms de:
BLUE LICK, GETTYSBURG,
BLADON, SOUR LAKE,
CONGRESS, HIGH ROCK CONGRESS,
SELTZ, EMPIRE,
et s'agrandit journellement par de nouveaux arrivages.

Dépôt d'Eaux Minérales de la Nouvelle-Orléans,
AU No 139 DE LA RUE DU CANAL.
Nous avons, en outre des eaux naturelles notre

Fontaine arctique,
qui fonctionne parfaitement et nous fournit les différentes eaux artificielles, telles que VICHY, PYRMONT (ferrugineuse), KISSINGEN, KISSINGEN AMER que l'on considère aujourd'hui comme les boissons les plus rafraîchissantes et les plus saines qui se puissent prendre dans notre climat. Elles sont chargées de gaz, presque glacées, et sont tirées sous tous les rapports, à celles de "Hansbury Smith," à New York. Nous les avons exclusivement en bouteilles et les expédions pour la ville et pour la campagne.

Notre but a constamment été de tenir

Notre département de détail et de prescriptions
dans un état tel que le public ne trouve pas les articles qui se rattachent à notre genre de commerce et à faire remplir les prescriptions en toute confiance. N'ayant que d'habiles assistants, nous saisons que nos efforts ont jusqu'ici été couronnés de succès. Nous ne négligerons aucune occasion d'introduire des améliorations dans ce département de notre maison.

FREDERICKSON & HARTE,
Chimistes et Pharmaciens,
Au No 139 de la rue du Canal,
10 juillet 1an Bâtisse Touro.



### TABACS.
FABRIQUE DE TABAC
A LA VAPEUR.
J. P. SARRAZIN,
Nos 91 et 93 de la rue de Chartres, coin Conti.
(Succursale No 65 de la rue Poydras, encoignure Tchoupitoulas.)

Importateur de Pipes et de tous les articles de Fumeurs.

LE soussigné offre aux marchands de la campagne l'assortiment le plus complet qui se puisse trouver dans son genre de commerce, à la Nouvelle-Orléans, comprenant:
Pipes en écume de mer, Boîtes à allumettes,
do imitation, Poches à tabac,
do racine de Bruyère, Tuyaux en bois de cerisier,
do caoutchouc, do en caoutchouc, etc.
do terre charcoal, do en ambre, etc.
do bois de rose,
Pipes en terre, toute espèce.

TABACS A FUMER:
Maryland, Reliance, Rough and Ready
Virginia, Gambrinus, Game Cock,
Perique, Industry, Club,
Velouté, de et Right Power du Maryland, qu'on ne doit pas confondre avec le Right Bower de Gail & Ax, de Baltimore.

TABACS A PRISER:
Virginie demi gros, du Perique; Macouba de rose fine.

EGALEMENT Un grand stock de tabacs à chiquer en plugs, coupé fin, dans des feuilles de ferblanc, et coupé fin, naturel, en barillets de 10, 20, 40 et 60 livres, et pas moins d'UN MILLION DE CIGARES de toutes les qualités et marques.
Prix très modérés.
17 oct J. P. SARRAZIN.

### TABAC
SOUS TOUTES LES FORMES.
USINE A VAPEUR.

LE MOULOR, 53, rue de la Vieille Levée, angle de la rue Bienville, informe ses nombreuses clientèle et le public en général que, comme par le passé, sa manufacture à vapeur produit les tabacs sous toutes les formes: TABAC à fumer, TABAC à priser, TABAC à chiquer, TABAC Périque, &c., &c.

Constamment en main: UN MILLION DE CIGARES assortis.

Importation constante d'un grand stock d'ARTICLES pour fumeurs: Pipes, Porte cigares, Briquets, Mèches, &c., &c.

— Gros, Demi Gros et Détail—
Conditions avantageuses aux marchands de ville et de la campagne. 30 oct—1 an

### Vins—Liqueurs—Provisions—&c.
J. CAZAUX, Bordeaux. M. VERGNOLE, Nouvelle-Orléans.
CAZAUX & VERGNOLE,
73..........VIEILLE-LEVEE..........73
MAISON FONDÉE EN 1841.
IMPORTATION DIRECTE.
VIN rouge et blanc, Absinthe, Kirsh, Vermouth, Cordiaux et Liqueurs, Marasquino, Curaçao, Anisette, Chartreuse, Raspail, Cacao à la vanille, Crème de Moka, Fruits à l'eau-de-vie. Prix modérés et qualité supérieure. 4mai—1an

### R. PIAGGIO,
NÉGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Au coin des rues Canal et Tchoupitoulas.
SPECIALITÉ D'ÉPICES.
IL offre à vendre du POIVRE (rouge) de Singapour (En douane et droits payés.)
PIMENT (ALLSPICE),
CANELLE,
CLOUS DE GIROFLE,
MUSCADE,
GINGEMBRE.
Et a constamment un grand assortiment de WHISKY BOURBON et WHISKY rectifié.
22 mars—6m

### G. W. DUNBAR & SON,
12 et 14......RUE St-LOUIS......12 et 14
Nouvelle-Orléans,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—de toute espèce de—
Liqueurs françaises,
Anisette, Curaçao, Marasquin,
Figues de la Louisiane, fraîches,
En bocaux et dans des boîtes en ferblanc;
FABRICANTS des
SIROPS DE FRUITS
24déc—1an Qui ont remporté le prix.

### SUCRES-MELASSES.
SUCRES RAFFINES—Sucre en pains, coupés; Sucre en morceaux et sucre en poudre.
A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SIROP—"Golden Syrup" de qualité supérieure, provenant de la Raffinerie Crescent City, marques Orléans, Louisiana et Chalmette.
A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRES CLARIFIES—Blancs et jaunes, de différentes qualités.
A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRES DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de sucres d'habitations.
A. THOMSON & CO,
No 44 de la rue Tchoupitoulas.
SUCRES DE CUBA—En caisses et en boucauts.
A. THOMSON & CO,
19août—1an No 44 de la rue Tchoupitoulas.

### Compagnie d'Assurance
MECHANICS AND TRADERS
DE LA NLLE-ORLEANS.
Bureau, No 14, rue Carondelet.
Cette Compagnie assure contre les risques de feu et de navigation fluviale et maritime,
AUX TAUX LES PLUS BAS.
LLOYD R. COLEMAN, Président. CHS. KNOBLOCH, Secrétaire.
—Directeurs—
MM. A. J. Albro, MM. Geo. W. Logan, Jr
J. A. Braselman, J. A. Lane,
Thos. R. Bodley, Robt. L. Moore,
J. Bloom, Thos. Murray,
Wm. J. Britton, H. Peyroux,
J. D. Cobb, R. M. Noble,
G. W. Church, R. C. Ogilsby,
A. Dumas Bader, A. H. Pierson,
J. M. Eckford, J. F. Bailey,
Ant. Carnahan, J. Pinckney Smith,
Chs. A. Green, J. Soaz,
H. O. Guillot, J. P. Todd,
J. L. Haas, Edw. Thompson,
J. H. Jamison, H. G. Waterman,
A. S. James, Fred. Wing.
6nov—1an



### EXTINCTEUR DU FEU BABCOCK.
CETTE INVENTION, le meilleur protecteur contre l'incendie, a remporté une grande victoire dans la dernière expérience faite dans la place du Canal.

Elle a remporté le PREMIER PRIX, une magnifique médaille d'argent, à la Foire de l'Etat du Texas, contre deux concurrents.

DAVID R. BRADLEY, Agent général pour le Sud.
Rue Carondelet, 36, Nlle-Orléans.
Toutes demandes et les demandes d'agences, s'adresser à M. David R. Bradley.

L. A. GUIBLOTTE, Agent pour la Nlle-Orléans, 36 rue Carondelet.

Assortiment de machines, et produits pour la vente.
20 mai—3m—1j.p.s.

### O. H. MILLER & CO.
CONFISEURS EN GROS,
Fabricants de Candy à la vapeur et de Sirops de toutes sortes,
Importateurs d'ornements français, d'essences, de fruits, de pièces d'artifice, etc.
seuls agents des célèbres
VINS ET LIQUEURS DE LA CALIFORNIE,
No 34 Nlle-Levée,
27 avril—1an Coin Allée de Notre Dame.

### MAURY & CO.,
GALLIER COURT, Nouvelle-Orléans.
Agents de Navires, Agent de Passagers pour la ligne de steamers entre le Sud et Hambourg.
Et Agents d'Immigration
COMPLÈTENT en ce moment leurs arrangements pour le transport de travailleurs allemands dont le Sud a si grand besoin. Ils soutiendront des entrevues et des correspondances avec les planteurs et ceux qui possèdent des terres.
15sept—1an v&o

### MIRAMON & Cie.,
99 & 101 rue de Chartres,
MARCHANDS DE MEUBLES,
EBENISTES ET TAPISSIERS. Achat, échange et réparation de meubles, draperie et bonnes par meubles en tous genres. Fabriquent les sommiers à $25 et $50.
On fait les déménagements.
On prend des meubles en magasinage.
17juin—1an

### Glycerole d'Amandes.
CETTE précieuse préparation enlève les boutons, les rousseurs, les taches de coup de soleil, elle amollit la peau et lui donne une teinte de satin. Ce n'est pas un mélange vulgaire de poudre, de pâte ou de blanc: les principaux ingrédients en sont la glycérine et les amandes douces qui en se réunissent forment une préparation sans égale. Elle est plus durable que certaines autres et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle n'a pas d'effet [illegible] sur les mains, et elle sert à faire cesser la démangeaison des échoubouilures. Les premiers médecins la recommandent. La glycerole d'amandes met la peau à l'abri des maladies de la peau et embellit le teint. Prix, 75 cents la bouteille.

Préparée seulement par J. FREDERICKSON, Chimiste.

A vendre dans toutes les pharmacies.
Dépôt général chez
FREDERICKSON & HARTE,
20mai—3m Au No 139 de la rue du Canal.

### Feutre d'Irlande à Toits.
Contracteurs pour le Feutre à Toits, à l'Exposition Internationale de Paris, en 1867.

Dates des patentes—24 octobre 1866 et 17 mai 1870.

PLUSIEURS PRIX ET MÉDAILLES.
NOUVELLE PRÉPARATION A TOITS.
(Non Inflammable)

DE D. ANDERSON & SON,
Seuls fabricants et propriétaires des patentes.

FABRICANTS de feutre à toits, feutre à navires, feutre isolant, feutre à crin, &c., &c. Fabrique de feutre, de Lagan, à Belfast, et Nos 21 et 22, Billiter Street, London.

Cette nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il ne passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface métallique qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre. Sa beauté et la facilité avec laquelle on la pose l'a fait préférer dans les Indes et les autres colonies à toutes les préparations de ce genre. N'étant pas lourde et se transportant aisément, elle est précieuse pour les fermiers, qui habitent des districts éloignés. On en veut faire usage momentanément, on peut l'enlever puis la placer sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de bureaux, &c. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est enroulée en rouleaux de vingt-cinq yards.

A vendre par
J. G. LINGHAM & Co, agents,
7juillet 1an Au No 7, de la rue Carondelet.

### Voyageurs ATTENTION!!

[illegible]

Le Grand Chemin de Fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Sud,
Et celui du Mississippi Central,

ONT leurs wagons de passagers et de bagage sur toute la longueur des voies, sans changement.

Le convoi de 7 heures du matin se relie à Vicksburg, Memphis, St-Louis, Chicago, Louisville et tous les points au Nord.

Wagons dortoirs, de Canton à Grande Jonction et Humboldt.

Le convoi de 4 heures et quart de l'après-midi, se relie à

L'Express "LIGHTNING," pour tous les points du Nord, de l'Est et de l'Ouest.

Ces chemins de fer transportent la grande malle du Nord.

Et voit à New-York en 70 heures!

Chars dortoirs neufs et élégants jusqu'à Humboldt, Tenn., Cleveland, Tenn.; et Louisville, Ky.

Le convoi Express Sud arrive à la Nlle-Orléans à 10 A. M.

Le convoi malle à 11 04 A. M.

Bagage "checked" de la résidence à destination.

Bureau, à Galveston dans l'Iron Building (bâtisse en fer).

Bureaux, à la Nlle-Orléans, au coin des rues Camp et Commune et au dépôt:

E. D. FROST, surint. gén. du Ch. M. C.
D. B. MOREY, Ag. gén. fret du Ch. M. C.
T. S. WILLIAMS, Sur. gén. Ch. de fer Jackson.
J. B. MOREY, Ag. gén. fret Ch. de fer Jackson.
S. W. SCOTT, Ag. gén. pour les passagers.
22 juillet

### Chemin de fer Pontchartrain.

[illegible]

ARRANGEMENT D'ETE.
Excursion au Lac, aller et retour, le même jour—25 cents.

A partir du 1er mai 1870, les convois partiront à chaque heure, de chaque extrémité du chemin. Le premier quittera le Lac à 5 heures du matin et la ville à 6 heures du matin. Le dernier convoi partira du Lac à 10 heures du soir et de la ville à 11 heures du soir.

Le convoi qui partira du Lac à 10 heures du soir n'a pas plus lieu que l'ancien dépôt.

Les Dimanches, un train à vapeur partira du nouveau dépôt à 4 heures du matin.

Un char à cheval quittera l'ancien dépôt, tous les matins à 4 heures, et le Lac à 4 heures après le départ du dernier convoi à vapeur.

Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly devront en prévenir le conducteur avant le départ du convoi.

Prix du passage jusqu'à Gentilly, 15 cents et retour, pour revenir.

GEO. PANDELY,
Surintendant-Général.
1 mai

### GRAND CHEMIN DE FER DE LA Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE, A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Le fret pour le chemin, pour les débarcadères du Têche et pour les Opelousas, et à livrer à la Nlle-Iberie ou St-Martinville, est reçu tous les jours les dimanches (exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Labadieville et Lockport, pour le Canal Barataria et pour Houma, sera transporté aux taux de bateaux à vapeur pour toute la route.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasin.

Il ne sera point reçu de fret après 5 heures.
27 mai— CHS. A. WHITNEY & CO., Agents.

### POUR LE NORD ET L'EST.
Par la voie du Chemin de fer central de Caire et de l'Illinois.

DEUX convois exprès quotidiens partent de Caire à l'arrivée des convois de la Nouvelle-Orléans. Il n'y a pas de changement de chars de Caire à Chicago. Il n'y a qu'un changement de Caire à New-York. C'est la seule route directe pour se rendre à Chicago et tous les points du Nord et de l'Est, par la voie de Chicago. Elle est de 100 à 150 milles plus courte, et on la parcourt de 8 à 24 heures plus vite, qu'aucune autre route.

A Chicago, il y a connexions directes pour Cleveland, les Chûtes du Niagara, Buffalo, New York, Boston, Montréal, Pittsburg, Philadelphie, Baltimore, toutes les parties de l'Etat, Milwaukee, St-Paul, le Lac Supérieur et tous les points du Nord et de Nord-Ouest.

Les voyageurs trouveront, sur tous les convois de nuit, entre Caire et Chicago, entre Caire et St-Louis, des chars transformés en magnifiques chambres à coucher.

Le bagage est "checked" pour tous les points importants.

Pour les billets servant pour toute la route, s'adresser aux bureaux du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord, au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hotel, au dépôt du Grand Chemin de la Nouvelle-Orléans, de Jackson et du Nord.

B. F. LONGLEY,
Agent général pour les passagers, à la Nlle-Orléans.
W. P. JOHNSON,
Agent général pour les passagers à Chicago.
M. HUGHITT,
Surintendant général, à Chicago.
5 mai—3m

### GUARDIAN MUTUAL LIFE INSURANCE Co., of NEW-YORK,
ORGANISÉE EN 1859.
Aucune Police ne peut être forfaite.
Prise de Tiers d'Emprunt.—Aucun Billet n'est exigé.
DERNIER DIVIDENDE AU COMPTANT, 50 POUR CENT.
Egal de cent à cent cinquante pour cent de dividende reversible.

ETAT DES AFFAIRES.
Polices en vigueur ..... [illegible]
Actif ..... [illegible]
Revenu Annuel ..... [illegible]
Pertes payées ..... [illegible]

OFFICIERS.
W. H. PECKHAM, Président,
W. T. HOOKER, Vice-Président,
L. MCADAM, Actuaire et Secrétaire.
DIRECTEURS.
Hon. John A. Dix, New-York,
John J. Crane, président Banque Republic,
William T. Hooker, Wall Street,
William M. Vermilye, banquier, (Vermilye & Co.)
Charles G. Rockwood, caissier, Newark Banking Co.,
Hon. George Opdyke, ex-maire de New-York,
Minot C. Morgan, banquier,
Thomas Rigney, maison Thomas Rigney & Co,
Benjamin B. Sherman, trésorier New-York Steam Sugar Refining Company,
Aaron Arnold, maison Arnold, Constable & Co.,
Richard H. Bowne, Wetmore & Bowne, avocats,
E. V. Haughwout, maison E. V. Haughwout & Co.,
William Wilkens, maison W. Wilkens & Co.,
Julius H. Pratt, négociant,
William W. Wright, négociant,
Charles J. Starr, négociant,
William Allen, négociant,
George W. Cuyler, banquier, Palmyra, New-York,
George T. Hope, président Continental Fire Insurance Company,
John H. Sherwood, Park Place,
Walton H. Peckham, coin 5th Avenue et Twenty third street,
Edward H. Wright, Newark, New-Jersey,
George W. Farlee, avocat,
W. L. Cogswell, négociant.
JOSEPH MAGNER,
Agent-Général pour la Louisiane,
[illegible]



### Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands.
104..........RUE DU CANAL..........104

SEIZIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux dispositions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes reçues pendant l'année expirée le 31 mai 1870, y compris les primes non expirées de l'année précédente:
Sur les risques d'incendie ..... [illegible]
Sur les risques de mer ..... [illegible]
Sur les risques de rivières ..... [illegible]
Total ..... [illegible]
En moins—Primes sur risques non expirés ..... [illegible]
Montant net des primes au 31 mai 1870 ..... [illegible]

Pertes payées
Sur les risques d'incendie ..... [illegible]
Sur les risques de mer ..... [illegible]
Sur les risques de rivières ..... [illegible]
Taxes ..... [illegible]
Ré-assurances et primes remboursées ..... [illegible]
Intérêts, moins dépenses ..... [illegible]
Bénéfice ..... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières ..... [illegible]
Bons de la ville ..... [illegible]
Actions de banques et de chemins de fer ..... [illegible]
Billets garantis par hypothèque ..... [illegible]
Billets garantis par nantissement ..... [illegible]
Effets à recevoir ..... [illegible]
Primes en voie de perception ..... [illegible]
Bons d'Etat ..... [illegible]
Scrips de compagnies d'assurances ..... [illegible]
Actions de Vallette Dry Dock Co. ..... [illegible]
de la presse à coton à vapeur de la Levée ..... [illegible]
de "Marine Dry Docking Ship Yard Co." ..... [illegible]
de "Louisiana Equitable Life Insurance Co." ..... [illegible]
Bons hyp. de la Grand Lodge de la Louisiane ..... [illegible]
Association des Turners ..... [illegible]
Association de la Salle des Odd Fellows ..... [illegible]
de la Manufacture de glace ..... [illegible]
Jugement sur billet hypothécaire ..... [illegible]
En caisse ..... [illegible]
Total de l'actif ..... [illegible]

En moins:
Intérêt non réclamé et intérêt payable en juillet ..... [illegible]
Dividende sur tous les scrips émis de la Compagnie ..... [illegible]
Emission de scrips pour les années 1861 et 1862 payables en juillet ..... [illegible]
Primes non expirées le 31 mai 1870 ..... [illegible]

Le tableau ci-dessus est une copie exacte des livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé par devant moi, ce 3 juin 1870.
S. MAGNER, notaire public.

A une réunion du Conseil des Directeurs, tenue le 2 juin 1870, il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de CINQUANTE pour cent sur les primes nettes participant pour l'année finissant le 31 mai 1870, pour lesquels des certificats seront émis à partir du premier août prochain, et à partir du second LUNDI de juillet prochain les émissions de scrip pour les années 1861 et 1862, ainsi que six pour cent d'intérêt sur tous les scrips émis par la Compagnie.

Directeurs.
P. FOURCHY, L. MASPERO,
D. McCOARD, M. PUIG,
L. F. GENERES, P. de WILTZ,
E. E. BELF, JOS. MOY,
D. A. CHAFFRAIX, CHS. LAFITTE,
J. I. FERNANDEZ.

### Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
A l'angle des rues Canal et Camp.
DIXIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Primes de l'année expirée le 31 décembre 1869;
Sur risques d'incendie ..... $325,244 60
Sur risques de mer ..... 38,491 57
Sur risques de rivières ..... 36,631 35
Total des primes ..... [illegible]
En moins, primes non expirées le 31 décembre 1869 ..... [illegible]
En moins, primes remboursées ..... [illegible]
Montant net des primes ..... [illegible]
En moins, pertes par l'incendie ..... [illegible]
En moins, pertes sur mer ..... [illegible]
En moins, pertes sur les rivières ..... [illegible]
Taxes et licences ..... [illegible]
Réassurance ..... [illegible]
Dépenses générales, profits et pertes, bons, intérêts, &c ..... [illegible]
Intérêts sur scrips non encore payés ..... [illegible]
Bénéfice ..... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Propriétés foncières ..... [illegible]
Effets à recevoir pour primes ..... [illegible]
Effets reposant sur première hypothèque et garanties ..... [illegible]
Primes en voie de recouvrement ..... [illegible]
En caisse ..... [illegible]

—BONDS ET ACTIONS—
Bonds de la ville consolidés et de chemin de fer ..... [illegible]
Actions de la Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans ..... [illegible]
Actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville ..... [illegible]
Actions de la Banque des Marchands ..... [illegible]
Actions de la Compagnie Vallette de Dry dock ..... [illegible]
Actions du Théâtre de l'Opéra ..... [illegible]
Actions de la Cie. de paquebots de la Nlle-Orléans et du Whistler ..... [illegible]
Scrips de Compagnies d'Assurance Mutuelle ..... [illegible]
Compagnie des Marchands' Exchange ..... [illegible]
Compagnie d'alleges et de sauvetage de la Nlle-Orléans ..... [illegible]
Prix coûtant ..... [illegible]

A DEDUIRE:
Actions de la Cie. du Merchants' Exchange ..... [illegible]
Compagnie d'allèges et de sauvetage de la Nlle-Orléans ..... [illegible]
Dépréciation des susdits bonds, actions et scrips ..... [illegible]
Valeur de l'actif sur le marché, au comptant ..... [illegible]

PASSIF
Scrips pour l'année 1860 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1861 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1862 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1863 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1864 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1865 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1866 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1867 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1868 ..... [illegible]
Scrips pour l'année 1869 ..... [illegible]
Intérêts de scrips non réclamés ..... [illegible]
Intérêt et scrips non encore payés ..... [illegible]
Réserve pour primes non expirées ..... [illegible]
Réserve pour réclamations des pertes ..... [illegible]
Fonds pour dépenses casuelles, en outre du passif ..... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier 1870.
W. J. CASTELL,
Notaire public.

Le 12 janvier 1870, à une réunion des Directeurs il a été résolu de déclarer un dividende en scrip de cinquante pour cent sur le montant net des primes participantes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, dividende pour lequel il sera émis des certificats le deuxième lundi de juin prochain.

Il a été également résolu de payer six pour cent d'intérêt sur tous les certificats de scrips non encore payés et soixante pour cent comptant sur l'émission de 1860, aux porteurs légaux, à partir du deuxième lundi de mars prochain.

DIRECTEURS:
Geo. Urquhart, Mt. Payne,
A. Rochereau, W. T. Williams,
G. W. Babcock, Aug. Reichard,
T. R. Blanchard, E. Miltenberger,
W. Stevens, W. R. Whitaker,
E. Duffilho, J. Tuyes.

VINGT-UNIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie Crescent d'Assurance Mutuelle.
Nouvelle-Orléans, 25 mai 1870

LES Directeurs, conformément à la Charte, soumettent l'état suivant des affaires de la Compagnie le 30 avril 1870:
Primes d'incendie dans l'année ..... [illegible]
de mer ..... [illegible]
de rivières ..... [illegible]
Montant des primes ..... [illegible]
Réassurances et primes remboursées ..... [illegible]
Montant net des primes ..... [illegible]
Pertes payées et estimées comme suit:
Incendie ..... [illegible]
Mer ..... [illegible]
Rivières ..... [illegible]
Taxes payées et estimées ..... [illegible]
Escomptes au lieu de scrip, timbres, dépenses, intérêt, &c ..... [illegible]
Bénéfice net ..... [illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:
Effets à recevoir ..... [illegible]
Prêts sur bonds et hypothèque ..... [illegible]
En caisse ..... [illegible]
Prêts garantis par actions, sur demande, équivalant au comptant ..... [illegible]
Propriété foncière ..... [illegible]
Scrip d'autres compagnies ..... [illegible]
Bonds de la ville consolidés ..... [illegible]
Bonds de la [illegible] ..... [illegible]
Actions de banques et autres actions, coût ..... [illegible]
Compagnie Vallette (dry dock) ..... [illegible]
Compagnie Good Intent Tow Boat et autres stocks ..... [illegible]
Dû pour primes en voie de recouvrement ..... [illegible]

La Compagnie a également des billets suspendus, actions et bonds ..... [illegible]
Scrip forfait ..... [illegible]
En moins, intérêt sur scrip ..... [illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nlle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 25 mai 1870.
A. SHELLEY,
Deuxième Juge de Paix de la paroisse d'Orléans.

Les Directeurs ont résolu de payer six pour cent d'intérêt, comptant, sur tous les certificats (non encore payés) de scrip, et de payer, comptant, l'émission de 1866 aux porteurs légaux à partir du deuxième lundi de juin prochain.

Ils ont en outre déclaré un dividende-scrip de quatre-vingts pour cent sur le montant des primes ayant droit de participer pour l'année expirée le 30 avril 1870—dividende pour lequel il sera émis des certificats (libres de la taxe du gouvernement) à partir du premier lundi d'août prochain.
THOMAS A. ADAMS, Président.
C. T. BUDDECKE, Vice-Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel B. Newman,
P. H. Foley, J. J. Garrard,
A. G. Ober, A. Thompson,
P. Simms, John Phelps,
A. Elmer Bader, S. H. Summers.



### Compagnie Lafayette d'Assurance contre le feu.
Au coin des rues Magasin et St-André (Entrée par la rue St-André, au premier.)
QUATRIEME DISTRICT.
Elle assure contre les pertes et les avaries occasionnées par le feu.
Président ..... GASPAR AUCH.
Vice-Président ..... JOHN HENDERSON
Secrétaire ..... LOUIS MATHIS.
Inspecteur d'incendie ..... JOHN PURCELL.
DIRECTEURS:
Gaspar Auch, William H. Foster, John H. Keller, John B. Cotton, Charles Rommel, John Henderson, Droury A. Martin, Christian Mehle, John F. Collins, Louis Pascal, Michael Hahn, James Hagan, Florance Pfister, John Purcell, Robert D. Mhollo, Dr. Henry F. Wade, Henry Bessel Jor., John M. Gording, Ph. Heninel, Alfred Shaw, H. P. Walter, Gaspar Auch Jor., Louis Mathis, Geo. W. Dunn, Joseph Hassinger.
6 Janv—1an

BUREAUX
DE LA
Compagnie "Atlantic" d'Assurance
De la Nlle-Orléans,
Au No 26 de la rue du Camp.
Nlle-Orléans, 5 juillet 1870.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie son QUATRIEME ETAT ANNUEL.
Montant des primes, du 1er juillet 1869 au 30 juin 1870:
Primes d'incendie ..... $92,673 06
Primes de mer ..... 41,136 61
Primes de rivière ..... 90,012 90
..... $190,324 24
Primes non expirées le 1er juillet 1869 ..... 38,171 22
..... $222,066 58
En moins, primes remboursées ..... $ 2,360 79
En moins, montant réservé pour primes non expirées au 1er juillet 1870 ..... 32,776 27—35,682 06
..... $186,413 52
Pertes payées dans la même période:
Sur risques d'incendie ..... $29,175 50
Sur risques de mer ..... 4,963 63
Sur risques de rivières ..... 14,288 51
..... $48,428 66
Rebattement (rabais) ..... 29,948 12
Taxes et Revenu Intérieur ..... 6,927 86
Réassurances et frais, commissions, &c. ..... 24,877 61—111,078 93
Bénéfice net ..... $75,334 60
ACTIF:
Billets pour actions ..... $232,000
Prêts sur hypothèque ..... 35,000
Prêts sur garantie ..... 65,763 46
Effets à recevoir ..... 14,778 13
Actions de banque, autres actions et bonds ..... 27,678 50
Meubles de bureau ..... 4,047 65
Primes en voie de recouvrement ..... 9,305 15
En caisse ..... 62,154 27
Total de l'Actif ..... $436,726 17

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice Président.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 5 juillet 1870.

Les Directeurs ont déclaré, aujourd'hui, un dividende de VINGT PIASTRES par action, lequel dividende sera porté au crédit des actions non payées.
E. RIGNEY, Président.
H. P. JANVIER, Vice-Président, faisant fonctions de secrétaire.
DIRECTEURS:
E. Rigney, T. M. Simmons,
E. Prudhomme, E. Newman,
H. H. Stanley, James Byrnes,
H. M. Sears, Thomas Simms,
John Patton, George W. Manson,
R. J. West, R. L. Mann,
A. D. Grieff, C. E. Slayback,
William Von Phul, H. P. Janvier,
Alexander Marks, John H. Keep,
A. H. Reed.

### COMPAGNIE D'ASSURANCE MUTUELLE DE LA LOUISIANE.
SEIZIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires:
Total des primes pour l'année expirée le 28 février 1870 ..... $444,415 94
Savoir: Primes d'incendie ..... [illegible]
Primes de mer ..... 172,385 73
Primes de rivières ..... 52,760 66
..... $444,415 94
Primes non expirées, primes remboursées, ré-assurances et commissions sur primes ..... [illegible]
Montant net des primes ..... [illegible]
Pertes par l'incendie ..... [illegible]
Pertes sur mer ..... [illegible]
Pertes sur les rivières ..... [illegible]
Taxes ..... [illegible]
Dépenses et profits et pertes ..... [illegible]
Intérêts de scrip non réclamés ..... [illegible]
Bénéfice net ..... [illegible]

L'Actif de la Compagnie est comme suit, estimé à la plus bas prix du marché, au comptant:
Encaisse en bonds de la ville et autres bonds ..... [illegible]
Actions de banque et autres actions ..... [illegible]
Propriétés foncières ..... [illegible]
Scrip de compagnies d'assurances ..... [illegible]
Effets à recevoir, sur hypothèque ..... [illegible]
Effets à recevoir, sur garanties, etc. ..... [illegible]
Primes en voie de recouvrement ..... [illegible]
En caisse, sur place et en Europe ..... [illegible]

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
CHAS. BRIGGS, Président.
P. F. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane,
Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce 22 mars 1870.
P. C. CUVELLIER, Notaire Public.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip non encore payés, sera payé aux porteurs des dits certificats ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi 28 mars prochain.

Les certificats non encore payés de l'émission de 1861 seront rachetés et payés aux porteurs ou à leurs ayants-cause, à partir du lundi, 2 mai prochain, date à partir de laquelle tout intérêt cessera.

Il est déclaré un dividende de quarante pour cent sur le montant net des primes ayant droit de participer et il sera émis des certificats pour le dit dividende à dater du premier jour de juin prochain.

Par ordre des Directeurs,
CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
P. F. ROUX, Secrétaire.

DIRECTEURS:
Charles Briggs, A. Lecourt,
Ant. Carriere, Frank Williams,
Geo. A. Fosdick, Thomas Byrne,
R. Brugier, John Thornhill,
Chs. Lafitte, Jno. S. Wallis,
P. Anderson, George Foster,
Alfred Kearny, Andrew Stewart,
A. Frerichs, L. E. Pothier,
Geo. W. Dunbar, B. Piaggio,
E. F. Stockmeyer, Rudolph Sieg,
Geo. W. Hynson, H. F. Given,
Arch'd Montgomery, W. C. Black,
Henry J. Voss, Geo. O. Garnier,
R. Marquese, Thos. H. Hunt,
Chs. Weisbaur, Chs. Hemold,
A. H. Montgomery, O. Carriere,
R. K. Howard.

### Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Bureau de la Compagnie d'Assurance du Sun de la Nouvelle Orléans, No 61, rue du CAMP
Nouvelle-Orléans, 15 janvier 1870.
QUATORZIEME ETAT ANNUEL.
CONFORMÉMENT aux clauses de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1869:
Montant des primes pour l'année expirée le 31 décembre 1869, savoir
Sur les risques d'incendie ..... [illegible]
Sur les risques de mer ..... [illegible]
Sur les risques des rivières ..... [illegible]
A ajouter—Risques non déterminés pour 1868 ..... [illegible]
A déduire—Risques non déterminés pour 1869 ..... [illegible]
Primes remboursées ..... [illegible]
Gains nets sur les primes ..... [illegible]
Pertes payées durant la même période sur les risques d'incendie ..... [illegible]
Sur les risques de mer ..... [illegible]
Sur les risques de rivière ..... [illegible]
Taxes ..... [illegible]
Dépenses générales ..... [illegible]
Escompte sur primes ..... [illegible]
Réassurances ..... [illegible]
Intérêt sur scrips ..... [illegible]
Profits et pertes ..... [illegible]
Moins le compte d'escompte et d'intérêt ..... [illegible]
Profit net ..... [illegible]

La Compagnie possède l'actif suivant, ESTIMÉ A SA VALEUR LA PLUS FAIBLE SUR LA PLACE, AU COMPTANT, SAVOIR:
Bonds consolidés de la ville et bons de ville pour chemins de fer ..... [illegible]
Bonds de l'Etat ..... [illegible]
Bonds de la Grande Loge de la Louisiane ..... [illegible]
Bonds des Odd Fellows Hall Association ..... [illegible]
Bonds du New Orleans Turners' Association ..... [illegible]
Actions Union Bank of Louisiana ..... [illegible]
Mechanics' & Traders Bank ..... [illegible]
Louisiana State Bank ..... [illegible]
Canal and Banking Company ..... [illegible]
New Orleans Gas Light Co ..... [illegible]
Merchants' Bank ..... [illegible]
Citizens' Bank ..... [illegible]
Crescent City Bank ..... [illegible]
Prêts sur garanties ..... [illegible]
Prêts sur hypothèques ..... [illegible]
Billets à recevoir ..... [illegible]
Scrip d'autres compagnies d'assurance ..... [illegible]
Valeurs hors de cours ..... [illegible]
Coupons d'Etat et de ville non collectés ..... [illegible]
Primes en voie de collection ..... [illegible]
Argent comptant ..... [illegible]

L'état ci-dessus est une copie juste, véritable et correcte tirée des livres de la Compagnie.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans—Ville de la Nouvelle-Orléans.
Assermentés et signé pardevant moi, ce dix-neuvième jour de janvier 1870.
A. SHELLEY,
Deuxième Justice de Paix, pour la paroisse d'Orléans.

Le Board des Directeurs a résolu de payer SIX POUR CENT D'INTERET sur les Certificats de Profits des années TRENTE-TROIS ET UN TIERS POUR CENT sur la balance de Scrips de l'année 1866, à partir du deuxième lundi de février 1870. Il a de plus déclaré un Dividende de scrip de QUATRE-VINGTS POUR CENT sur le gain net des primes de participations pour l'année terminée le 31 décembre 1869, pour lequel des certificats seront émis à dater du 21 mars prochain.
THOMAS SLOO, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.
JOHN G. GAINES, Vice-Président.

DIRECTEURS POUR L'ANNEE 1870:
John G. Gaines, R. J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
R. Pierce, Hugh Wilson,
I. N. Marks, W. K. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd S. Venables,
Richard Flower, Thos. Sloo.

SEAMAN HOPKINS, JR., vs JAMES B. KEDDIE.
CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 1,087—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI, treize de septembre 1870, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Rousseau, Fulton, Louisiane et Toledano, et désigné par le numéro quatre sur un plan déposé en l'étude de M. B. Cosne, ci-devant notaire public en cette ville.

Le dit terrain mesure vingt-cinq pieds deux pouces de face à la rue Toledano, sur une profondeur de cent vingt-six pieds six pouces et sept lignes, entre lignes parallèles.

Ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits privilèges, servitudes et appartenances y appartenant.

La propriété susdite appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de [illegible], suivant acte au rapport de Joseph R. [illegible], ci-devant notaire public en cette ville, en date du 13 juillet 1867.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, au moment de l'adjudication.

THOS. L. MAXWELL,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
[illegible]



# NEW ORLEANS DAILY BEE.
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
Office—No. 73 Chartres Street.
NEW ORLEANS, SEPTEMBER 4.


RATES OF ADVERTISING.

| Squares. | 1 month net. | 2 mos. net. | 3 mos. net. | 6 mos. net. | 12 mos. net. |
|---|---|---|---|---|---|
| One | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Two | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Three | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Four | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Five | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Six | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Seven | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Eight | 65 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Nine | 70 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ten | 75 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Eleven | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Twelve | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Thirteen | 90 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Fourteen | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Fifteen | 100 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Thirty | 175 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |

THE SEMI-WEEKLY BEE

Is published every Tuesday and Saturday morning. Subscription, $5 per annum, in advance, single copies, Ten Cents.

RATES OF ADVERTISING:

| Squares. | 1 mo'th | 2 mos. | 3 mos. | 6 mos. | 12 mos. |
|---|---|---|---|---|---|
| One | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Two | 9 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Three | 12 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Four | 15 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Five | 20 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Ten | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Fifteen | 40 | 75 | [illegible] | [illegible] | [illegible] |
| Thirty | 70 | [illegible] | [illegible] | [illegible] | [illegible] |


### IRISH ROOFING FELT.
Contractors for Roofing Felt to the International Exhibition of Paris, 1867.
DATE OF PATENT, October 24, 1866, and May 17, 1870.
SEVERAL PRIZE MEDALS.
NEW PREPARED ROOFING,
(Un-Inflammable)
OF D. ANDERSON & SON,
SOLE MAKERS AND PATENTEES.
Manufacturers of Patent Roofing Felt, Ship Sheathing Felt, Inodorous Felt, Hair Felt, &c., &c.
LAGAN FELT WORKS, BELFAST, and 21 and 22½ Billiter street, London.

THIS NEW PREPARED PRODUCTION is ready coated, and can be applied on the roof without further trouble. It is easy of application, and does not require any repairs for a long time. It is more durable than some slates, and has been found a substitute for iron or zinc. It has a sandy or stony surface, which renders it Uninflammable and Fire-proof. Exposed to the most intense fire, and sparks falling upon it, it will not propagate the fire. Under the influence of the sun it will not run, which makes it specially adaptable to hot climates. Its easy application and pleasing appearance has made it a favorite Roofing material throughout the Indies and other Colonies. Being not cumbrous for transport, it is of invaluable service to settlers and farmers in far remote districts. When used for temporary purposes it may be taken off and applied again to another construction. It replaces Common Asphalting on Terraces, Lobbies, Counting Houses, Office Floors, etc., is a great preservative against dampness and vermin, and equalizes the temperature. It is thirty two inches wide, and made in rolls of 25 yards each.
For sale by
J. G. LINGHAM & CO. Agents,
y ly&daw No. 7 Carondelet street.

### Steam Tobacco Manufactory.
J. P. SARRAZIN,
91..........CHARTRES STREET..........93
CORNER OF CONTI.
Branch: 65 Poydras, corner Tchoupitoulas sts.
Importer of Pipes and all Articles for Smokers.

THE UNDERSIGNED OFFERS to Country Merchants the most complete assortment to be found in his line in New Orleans, such as:
Meerschaum Pipes, Clay Pipes, all kinds,
Imitation, Match Boxes,
Briar Root, Tobacco Pouches,
India Rubber, Cherry Stems,
Charcoal, Amber,
Rosewood, India Rubber Stems, etc.
SMOKING TOBACCO.
Maryland, Reliance, Rough and Ready,
Virginia, Gambrinus, Game Cock,
Perrique, Industry, Club, Velouspeda,
and Maryland Right Power, which must not be mistaken for Right Bower of Gail & Ax, of Baltimore.
SNUFF TOBACCO:
Half Coarse Virginia, Perrique ditto; Macouba Fine Rose ditto.
Also, a large stock of Plug Chewing Tobacco Fine Cut, in tin foil, and Fine Cut, natural in kegs of 10, 20, 40 and 60 pounds, and not less than a MILLION OF CIGARS, of all grades and brands.
J. P. SARRAZIN.

### TWENTY-FIRST ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
Crescent Mutual Insurance Co.
New Orleans, May 25, 1870.
The Trustees, in conformity to the Charter, submit the following statement of the affairs of the Company on the 30th day of April, 1870:
Fire Premiums for year ..... [illegible]
Marine ..... [illegible]
River ..... [illegible]
Amount earned Premiums ..... [illegible]
Reinsurance and return Premiums ..... [illegible]
Net earned Premiums ..... [illegible]
Losses paid and estimated as follows:
Fire ..... [illegible]
Marine ..... [illegible]
River ..... [illegible]
Taxes paid and estimated ..... [illegible]
Discount in lieu of scrip, stamps, expenses, interest, etc, less discount, etc. ..... [illegible]
Leaving net profits ..... [illegible]
The Company have the following assets:
Bills receivable ..... [illegible]
Loans on bonds and mortgage ..... [illegible]
Cash on hand ..... [illegible]
Loans on pledge of stocks on call equal to cash ..... [illegible]
Real Estate ..... [illegible]
Scrip of other Companies ..... [illegible]
Consolidated City Bonds ..... [illegible]
City Bonds ..... [illegible]
Bank and other Stocks cost ..... [illegible]
Due for premiums in course of collection ..... [illegible]
The Company have also Suspended Notes, Stocks and Bonds ..... [illegible]
Forfeits Scrip ..... [illegible]
Less interest on Scrip ..... [illegible]

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

PARISH OF ORLEANS,
City of New Orleans,
Sworn to and subscribed before me this 25th day of May, 1870.
A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace,
Parish of Orleans.

The Board of Trustees resolved to pay interest at Six Per Cent. in cash on all outstanding Certificates of Scrip, and also to pay in cash the Scrip of 1866 to the legal holders thereof on and after the second Monday in June next.

They have also declared a Scrip Dividend of Eighty Per Cent. on the Earned Premiums entitled to participate for the year ending April 30, 1870, for which certificates will be issued on and after the first Monday in August next, free of Government tax.
THOMAS A. ADAMS, President,
C. T. BUDDECKE, Vice President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.

TRUSTEES:
Thomas A. Adams, Samuel H. Kennedy,
C. T. Buddecke, Samuel B. Newman,
P. H. Foley, J. J. Garrard,
A. G. Ober, A. Thompson,
P. Simms, John Phelps,
A. Elmer Bader, S. H. Summers.
may 27

### Office of the Sun Mutual Insurance Company of New Orleans,
No. 61 CAMP STREET.
NEW ORLEANS, Jan. 15, 1870.
FOURTEENTH ANNUAL STATEMENT.
In conformity with the requirements of their Charter, the Company publish the following statement for the year ending December 31, 1869.
Amount of Premiums for the year ending December 31, 1869, viz:
On Fire Risks ..... [illegible]
On Marine Risks ..... [illegible]
On River Risks ..... [illegible]
Add—Unterminated Risks for 1868 ..... [illegible]
Deduct—Unterminated Risks for 1869 ..... [illegible]
Return Premiums ..... [illegible]
Net earned Premiums for 1869 ..... [illegible]
Losses paid during same period, viz:
On Fire Risks ..... [illegible]
On Marine Risks ..... [illegible]
On River Risks ..... [illegible]
Taxes ..... [illegible]
General expenses ..... [illegible]
Discounts on Premiums ..... [illegible]
Reinsurances ..... [illegible]
Interest on scrips ..... [illegible]
Profit and Loss ..... [illegible]
Less Discount and Interest account ..... [illegible]
Net profit ..... [illegible]

The Company have the following Assets, ESTIMATED AT THE LOWEST MARKET CASH VALUES, viz:
Consolidated and Railroad City Bonds ..... [illegible]
State Bonds ..... [illegible]
Bonds of the Grand Lodge of Louisiana ..... [illegible]
Bonds of the Odd Fellows' Hall Association ..... [illegible]
Bonds of the New Orleans Turners' Association ..... [illegible]
Shares Union Bank of Louisiana ..... [illegible]
Mechanics' and Traders' Bank ..... [illegible]
Louisiana State Bank ..... [illegible]
Canal and Banking Company ..... [illegible]
New Orleans Gas Light Co ..... [illegible]
Merchants' Bank ..... [illegible]
Citizens' Bank ..... [illegible]
Crescent City Bank ..... [illegible]
Loans on Pledge ..... [illegible]
Loans on Mortgage ..... [illegible]
Bills receivable ..... [illegible]
Scrip of other Insurance Companies ..... [illegible]
Uncurrent funds ..... [illegible]
State and City Coupons not collected ..... [illegible]
Premiums in course of collection ..... [illegible]
Cash on hand ..... [illegible]

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
THOMAS SLOO, President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

STATE OF LOUISIANA,
Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me this 19th day of January, 1870.
A. SHELLEY,
Second Justice of the Peace for the parish of Orleans.

The Board of Directors have resolved to pay SIX PER CENT. interest on the outstanding Certificates of Profits, also THIRTY-THREE AND A THIRD PER CENT. on the balance of the scrips of the year 1866, on and after the second Monday of February, 1870. And they have further declared a dividend of EIGHTY PER CENT. to participate the Net Earned Participating Premiums for the year ending December 31, 1869, for which Certificates will be issued on and after the 21st day of March next.
THOMAS SLOO, President.
JOHN G. GAINES, Vice President.
THOS. ANDERSON, Secretary.

DIRECTORS FOR THE YEAR 1870:
Jno. G. Gaines, R. J. Hart,
J. C. Ricks, Henry Renshaw,
R. Pierce, Hugh Wilson,
I. N. Marks, W. K. Seymour,
Chas. Macready, Rich'd S. Venables,
Richard Flower, Thos. Sloo.

### TOBACCO
ALL FORMS.
STEAM MANUFACTORY.
L. MOULOR,
53 Old Levee Street, Corner Bienville.
His numerous customers and the public are respectfully informed that, as heretofore, TOBACCO in all forms is manufactured at his establishment. Smoking Tobacco, Snuff, Chewing, Perique Tobacco.
Constantly on hand—ONE MILLION of assorted CIGARS. Constant importation of a large stock of SMOKERS GOODS, Pipes, Cigar Cases, Tinder Boxes, Wicks, etc., etc., etc.
WHOLESALE AND RETAIL.
Great inducements offered to City and Country Dealers.


# MARINE NEWS.

Office of the New Orleans Bee, SUNDAY, Sept. 4, 1870.

CLEARED YESTERDAY.

Steamship [illegible] Whitehouse, for New York, A Moulton
Steamship Gen Meade, Sampson, for New York, Low & Ludwigsen
Steamship Austin, Brown, for Galveston, C A Whitney & co
Steamship Lizzie, Fisher, for Pensacola.
Steamer Commonwealth, Swing, for St Louis, Master
Bark Countess of Fife (Br) Kerr, for Liverpool, Docan, Zuraga & co
Schr Zampa, Jewett, for New York, Geo W Hynson & co
Schr R G King, Capella, for Pensacola and Milton, (Fn) Master

ARRIVED YESTERDAY.

Steamship St. Mary, Lewis, from Indianola and Galveston, to C A Whitney & co—1st dist
Steamer Louise, Hopkins, from Mobile
Brig Hope, Monteiro, 4 days from Havana, to Puig [illegible]—previously reported at Quarantine—6th district.

ARRIVALS AT NEW BASIN.

Schr Reine Hortense, fm Pontchatoula—125 sks pecans and sundries.
Schr Mandeville, fm Mandeville 500 bbls charcoal
Schr Maria Mary, fm Pascagoula—40,000 ft lumber

ARRIVALS AT OLD BASIN.

Schr Mary Frances, fm Pensacola 45,000 ft lumber
Schr Trinidad, fm Island River—10 cords wood
Schr Louisiana, [illegible], fm Bay St Louis—200 bbls sand

—STEAMBOATS—

Wild Wagoner, Gubbin, from Natchez.
St. John, Greathouse, from Baton Rouge.
Hunter, Jones, from Bayou Sara.
S. San Nicholas, Enderle, from Lower Coast.

MEMORANDA
(By Telegraph.)
To A. Moulton, Agent
New York, Sept 3—The steamship Geo Washington, Capt Gager, arrived this morning.

BELOW AT QUARANTINE.

Steamship Lavaca, Rehfelder, from Havana via Florida Ports to F W Pelkins & co

EXPORTS.

NEW YORK—Per steamship St Louis—[illegible] bales cotton, 1862 sks cotton seed, 47 bbls flour, 50 bbls oil, 4 bales hides, 264 pkgs sundries.
NEW YORK—Per steamship General Meade—[illegible] bales cotton, 30 bales paper stock, 20 bbls and 36 hides, 30 bbls oil, 19 bbls tallow, 26 tea keet & bbls tobacco, 20 bbls pecans.
GALVESTON—Per steamship Austin—[illegible] flour, [illegible] bbls potatoes, [illegible] bbls meal, [illegible] bbls sugar, [illegible] sks corn, [illegible] sks oats, 25 bbls hay, 200 pkgs sundries.
PENSACOLA—Per steamship Lizzie—[illegible] flour, 45 bbls pork, 25 bbls molasses, 15 bbls potatoes, 10 sacks bacon, [illegible] sacks coffee.
ST LOUIS—Per steamer Commonwealth—[illegible] bbls railroad iron, 150 bbls empty, 40 bbls crushed sugar, [illegible] pkgs sundries.
LIVERPOOL—Per bark Countess of Fife—[illegible] bales cotton, [illegible] sks oil cake, 100 bbls oil.
NEW YORK—Per schr Zampa—135 logs [illegible]
PENSACOLA AND MILTON—Per schr King—21 bbls flour, 20 bbls pork, 3 bbls potatoes, [illegible] sks corn, 25 sks oats, 1 tce hams, 1 tce lard, 1 bbl coal oil, 6 cases bacon, 4 bbls whisky, 24 bbl and 1 bbl sugar, [illegible] bxs candles, 3 kegs nails, 4 kegs molasses, 4 pkgs butter, 5 tea lard, 10 bxs soap, 114 pkgs mdse.

IMPORTS.

INDIANOLA AND GALVESTON—Per steamship St Mary—[illegible] bbls [illegible] hides, [illegible] bbls tallow, [illegible]
[illegible]
—sundries to order.
MOBILE—Per steamer Louise—[illegible] bales cotton, [illegible]
[illegible]—sundries to order.

RECEIPTS FROM THE INTERIOR.

NATCHEZ—Per steamer Wild Wagoner—[illegible] bales cotton, [illegible]
[illegible]
BATON ROUGE—Per steamer St John—[illegible] cotton Lehman, Newgass & co, [illegible]
[illegible]
BAYOU SARA—Per steamer Hunter—[illegible] bbls rice, [illegible]
LOWER COAST—Per steamer San Nicholas—[illegible] bbls rice, [illegible] account, [illegible]—sundries to order.
MORGAN'S LOUISIANA AND TEXAS R. R.—[illegible] bales cotton A A Moulton, [illegible]
[illegible]
—sundries to order. Total, 10 bales cotton.

PASSENGERS.

The steamship St. Louis, Capt Whitehead, sailed last evening for New York, with a full freight and a number of passengers.

The steamship Gen Meade, Capt Sampson, sailed last evening for New York, with a full freight and the following passengers:

John Weber, G. Gordon Peery, J. Mitchell and wife, and child, H. C. Cummings, Mrs H. Rawson, child and 6 steerage.

The following is a list of the passengers per steamship Crescent City, Capt. Norton, to arrive from New York:

Capt E Lucum and wife, Mr Sherman, wife and daughter, A Haber, Mrs McSpedon, M Haber, M [illegible] and daughter, A McCloud, J Byrne, J A Cans, P Walsh, J N Porter, J Castill, H W Holmes, F Holmes, Mrs M A White, Miss L Tibbett, Miss Cullen and 2 children, J Clark and 20 in steerage.

## LIST OF VESSELS.
SEPTEMBER 4, 1870.
Cleared and Sailed for New Orleans.

NEW YORK.
Steamship Victor, Gates ..... sld Aug 27
Steamship Crescent City, Norton ..... sld Aug 27
Steamship Morgan, [illegible] Kemble ..... sld Aug 27

BOSTON.
Bark H F Hussey, Ulmer ..... sld Aug [illegible]

PHILADELPHIA.
Steamship Hercules, [illegible] ..... sld Aug 14
Steamtug Ella, Wood No 2, Foulett ..... sld Aug [illegible]
Schr D Davidson, Smith ..... sld Aug [illegible]

BALTIMORE.
Steamship Cuba, Dukehart ..... sld Sept 2

LIVERPOOL.
Steamship Alice, Ellis ..... ldg July [illegible]
Ship J A Thompson, Thompson ..... ldg July [illegible]
Ship Juno, Curry ..... ldg July [illegible]
Ship Monsoon, Chilton ..... sld Aug 11
Ship Renaire, Crabtison ..... sld Aug 10
Ship Assam Valley, Churchill ..... sld June 27
Ship Cordelia, King ..... sld June 27
Ship Francis Cowell, Moriarty ..... sld June 14
Ship Alaska, Huggins ..... sld Aug [illegible]
Ship St James, Bird ..... sld Aug 4
Ship Duke of Wellington, Allen ..... sld July 29
Ship Waverly, Gillan ..... sld June 20
Bark Maggie Hammond, Scott ..... sld June 25
Bark Swings, Roberts ..... sld July 24
Bark Sitka, Walker ..... sld July 26
Bark Valant, Castner ..... sld April 12

BRISTOL, ENG
Ship Ironside, Mallard ..... ldg July [illegible]

NEWPORT, WALES.
Ship Lennington, Bell ..... sld July 15

CARDIFF.
Ship Richard McManus, Foster ..... ldg July 7
Ship Ocean Wave, Palmer ..... ldg July 22
Ship Devonshire, Lincoln ..... ldg July 11
Ship Rochester, Gough ..... ldg July 2
Ship Gettysburg, Edge ..... sld July 1
Ship Lizzie Moses, Cox ..... ldg July 11
Ship Cathedral, Nickerson ..... sld July [illegible]
Ship W G Putnam, Rickard ..... sld June 18
Ship T Harvard, Strickland ..... sld July [illegible]
Ship Psedymion, Jones ..... sld June 8
Bark Avondale, [illegible] ..... ldg July 30
Bark Northern Queen, Scott ..... ldg July 22
Bark Lolla M Long, Lewis ..... sld June 10

ANTWERP.
Ship Carrier, Bullard ..... ldg June 21

HAVRE.
Bark La Louisiane, Touffet ..... sld July 18

MARSEILLES.
Brig Marsala, [illegible] ..... ldg June 13

BORDEAUX.
Ship St Louis, Hubbard ..... ldg June 14
Bark Agra, Holmes ..... sld Aug 11
Bark Bangkoka, [illegible] ..... sld July 30

HONG KONG.
Ship C Augusta, Congret ..... sld April 1


### H. W. Johns' Asbestos Roofing.
THIS Roofing consists of a foundation of strong canvas, manufactured expressly for the purpose, saturated and coated with an elastic water-proof composition. This, when coated with the Asbestos Roof coating, forms a strong elastic covering with a smooth surface of stone which is proof against burning cinders or coals. It is adapted to all climates and is the only composition roofing which will withstand the heat of the tropics. It is used for all kinds of roofing, including Cars and Steamboats, and Factories where the roof is liable to damage from acids. It is insured by Insurance Companies at same rate as tin roof.

H. W. John's Lake Superior Iron Ore Paint—The best and most durable Fire Proof Paint in the world. It is adapted to Metal and Wood work of all kinds, and is fully equal to Red Lead for Steam Pipes and Boilers.

SABLE & DALTON, Agents for Louisiana, 115 Poydras street.
Agents for the celebrated French European Ranges.
" " the Gebara Bird and Animal Cures.
" " "The Times" Cooking Stove.
Manufacturer of all kinds of Japan Ware.
[illegible]

### Daniel & James D. Edwards,
Nos. 24, 26, 28 and 27 Delta st.,
—AND—
Nos. 25, 24, 26 and 28 Front Street
NEW ORLEANS, LOUISIANA.
Manufacturers of IMPROVED STEAM TRAIN FOR MAKING SUGAR,
and of every description of
COPPER, BRASS, IRON, AND SHEET IRON WORK, BRASS COCKS VALVES STEAM WHISTLES, etc.
COPPER STILLS AND WORMS for Grain and other Distilling.
—Dealers in—
IRON PIPES and FITTINGS of all sizes.
STEAM and HAND PUMPS,
STEAM and WATER GAUGES, Made and Repaired, BRASS FOUNDING, FINISHING and PATTERN MAKING.
Repairing of all kinds done at short notice.

TO SAVE LABOR AND INSURE LARGE CROPS
—USE—
Stern's Raw Bone Super Phosphate
—AND—
FINE GROUND BONE,
THE GREAT FERTILIZERS,
LOUIS STERN & BROS.,
MANUFACTURERS,
Office No. 18 St. Charles street, New Orleans. BONE BLACK OF ALL GRADES CONSTANTLY ON HAND.

### Trusses and Braces.
THE following highest premiums awarded to H. STILLMANN, manufacturer and fitter, 4 Baronne street, New Orleans, at the Fourth Louisiana State Fair 1870:
Diploma for best and most comfortable Truss for adult person.
Best child's Truss—both Truss pad; best Umbilical Trusses.
Best Shoulder Brace.
Best assortment of good Trusses.
Also, Diploma for the best display of Orthopedic Attachments.
H. Stillmann, inventor and patentee of Trusses without SPRINGS, BACK PADS, or the TERROR OF LEG STRAPS.
Call and examine before purchasing elsewhere. Orders will receive prompt attention.

### J. Bontemps,
DYER AND SCOURER,
[illegible] Poydras Street, [illegible] between Carondelet and Baronne street, (Sumner) [illegible] Bourbon streets, New Orleans.